

RARAY *info*

Le petit journal
des Rarétiens



N°58 JUIN - DÉCEMBRE 2022



La tour, vue de la rue de la Nicolas de Lancy © Photo Claude Bonte 08/2022

La tour de 30 mètres a été construite entre 1901-1903 à la demande d'Henri de La Bédoyère. Elle supportait une éolienne servant à remonter l'eau pour le village. L'éolienne, détruite lors d'une tempête en 1921, n'a pas été remplacée, l'énergie électrique étant alors disponible pour alimenter la pompe.

SOMMAIRE

Édito	3
Les brèves de Raray depuis mars 2022	4-5
Ma visite du Sénat, Palais du Luxembourg	
Histoire du Palais du Luxembourg	6-9
Les lieux du Sénat	10-12
Le compostage va devenir obligatoire	13-14
Chantilly, Le Rocher des Trésors - Épisode II	14
Le carnet et les activités de Raray	15
Raray pratique	16

ÉDITO

Chèr(e)s Amies et Amis,

Tout d'abord je souhaite à nos élèves du primaire, nos collégiens, nos lycéens et nos étudiants une très bonne rentrée.

Bien que nous vivions une actualité mouvementée et anxiogène nous avons la chance de profiter d'un environnement paisible et harmonieux à Raray.

Cette année nous avons pu nous retrouver pour notre Fête du village le 25 juin, pour un moment de convivialité ce qui nous avait tant manqué pendant ces deux dernières années. Notre prochain rendez-vous sera le 17 septembre avec le pot de rentrée et l'accueil des nouveaux habitants.

Dans ce numéro vous découvrirez l'histoire du Palais du Luxembourg - le Sénat, des informations sur le compostage qui va devenir obligatoire au 1 janvier 2024 et enfin de je vous invite à réserver vos places pour le spectacle Le Rocher des Trésors - Épisode II, (15 000 spectateurs ont rêvé et vibré lors de l'Épisode I). .

Un dernier mot pour vous dire que, si la vigilance sanitaire demeure, nous avons besoin de moments de rencontres, d'échanges et de partages. Nous vous attendons nombreux le 17 septembre prochain à 18h30.

Bonne rentrée à tous !

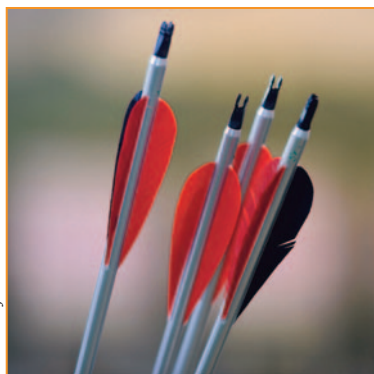
Jean-Marc de La Bédoyère, *Maire*

5^{ème} Vice-président de la CCSSO, en charge du Tourisme et de la Promotion du Territoire.

LES BRÈVES DE RARAY DEPUIS MARS 2022



Vous retrouverez dans cette rubrique quelques lignes sur les événements du village, la sécurité ou un résumé des comptes rendu municipaux, etc... sous forme de textes courts ou d'images. Claude Bonte et Jean-Raynald Trotin



CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDISPORT EN SALLE DU 11 AU 13 MARS 2022

Le week-end du 11-13 mars, les Archers de Saint-Herblain associés au service des sports de la Mairie de St-Herblain, ont organisé, pour la 2^{ème} fois, le championnat de France de

tir à l'arc Handisport ! Quatre-vingt-sept participants de haut niveau se sont déplacés au Vigneau pour partager un week-end de challenges !

Parmi eux, notre arché réarétéien, Jean-René Luc.

Concentration, plaisir de jouer, de gagner, de participer et convivialité ont été les maîtres mots de ce week-end.

Jean-René a terminé 3^{ème}

Toutes nos félicitations pour cette belle performance !



© Photo O.Bucourt

SAMEDI 19 MARS : OPÉRATION « VILLAGE PROPRE »

À l'initiative de Martine Belguerras notre 1^{ère} adjointe, le samedi 19 mars a eu lieu à Raray l'opération :

« village propre »

En présence de Monsieur Jean-Marc de La Bédoyère notre maire, d'élus du conseil municipal, de bénévoles de l'AFL et d'habitants.

Ramassage très fructueux : pneus, équipement équestre, bâches, légumes, etc... de quoi remplir une bonne dizaine de sacs.

Merci à tous et à l'année prochaine pour un nouvel épisode !



© Photo site Raray.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 26 MARS 2022 « VOTE DU BUDGET »

Le Budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Il est adopté sous la forme d'une délibération, qui matérialise l'approbation du conseil.

La municipalité de Raray subventionne des associations de proximité :

- L'Art en Chemin : 600,00€,
- L'association Fêtes et Loisirs de Raray : 5 000,00€,
- L'Atelier des Arts : 400,00€,
- L'école publique de Rully : 1 000,00€,
- F.C. Ruraville (Football de Rully): 300,00€,
- Pétanque de Verberie : 300,00€,
- Tennis Club de Rully : 1 000,00€.

La hausse des bases d'imposition 2022 ayant augmenté entre autre avec les diverses taxes, le conseil municipal décide de réduire de 1% le taux communal d'imposition.

*La totalité du budget est sur le site raray.fr; rubrique Mairie, les conseils municipaux
Comptes rendus des conseils municipaux - Conseil municipal du 26/03/2022*

L'ASSOCIATION FÊTES ET LOISIRS DE RARAY

La période estivale a démarré le 24 juin avec la fête du village. Après deux ans d'absence due à la crise sanitaire, cette fête a fait son retour avec un carton plein ; près de 100 convives autour d'un cocktail et d'un couscous a été servis par l'AFL ! Merci à tous les bénévoles de l'AFL pour avoir rendu cette soirée exceptionnelle.



© Photos site Raray.fr

Prochain rendez-vous

le 17 septembre à 18h30, dans la cour de la mairie,
Pot de rentrée et présentation des nouveaux arrivants
autour d'un cocktail convivial.

Arts des villes et arts des champs dans des lieux enchanteurs de l'Oise.

Les lieux 2022 : Auger-Saint-Vincent, Barbery, Chamant, Crépy-en-Valois, Fresnoy-le-Luat, Raray, Ribécourt-Dreslincourt, Rully, Saint-Pierre-lès-Bitry, Senlis, Trumilly, Verberie.

Raray : 4 peintures (Chaix, Foucouin, Tristan-Coudrot, Sanchez),
10 photos et textes de Cohen et un banc avec 4 nouvelles.

L'ART EN CHEMIN 9^{ème} édition



Inauguration 24/06



expo rue Nicolas de Lancy, face à l'église
jusqu'au 1^{er} octobre 2022

<https://www.lartenchemin.com/leacuredition-2022.html>

MA VISITE AU SÉNAT LE 16 MARS 2022



© DR

MA VISITE DU SÉNAT, PALAIS DU LUXEMBOURG

J'ai eu le privilège de visiter le Sénat, invité par Monsieur Jérôme Bascher-notre sénateur, avec le conseil municipal de Brest. Je vais essayer de vous le présenter le plus simplement possible afin que les personnes qui ne connaissent pas puissent s'imprégner un peu de cette institution.

UN PEU D'HISTOIRE

Nous sommes dans la cour d'honneur (en travaux, voir photo page 9). Notre guide, nous raconte l'histoire du Palais du Luxembourg, qui abrite le Sénat depuis 1879.



La cour d'honneur © Bernard Gomel 2014

L'ŒUVRE DE MARIE DE MÉDICIS

Si le palais du Luxembourg, *qui accueille le Sénat de notre Cinquième République*, semble incarner le pouvoir au masculin, il a pourtant été construit à l'initiative d'une femme.

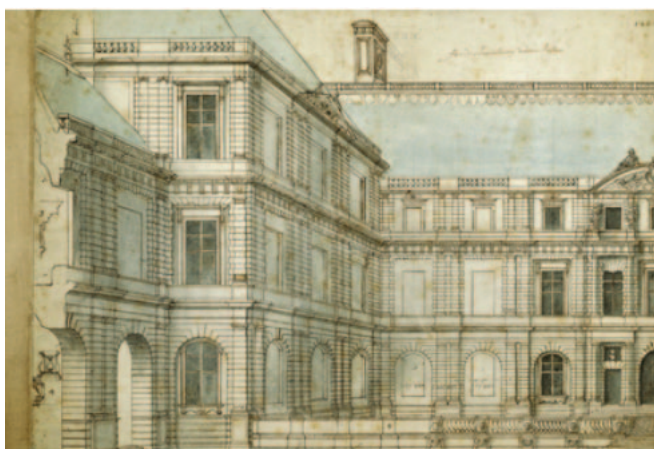
Au lendemain de l'assassinat de son mari, **Henri IV**, **Marie de Médicis** fait reconnaître ses droits en tant que régente : son fils, **Louis XIII**, étant encore trop jeune. Ne supportant plus le palais du Louvre, défraîchi et sale, la reine choisit d'acquérir un terrain pour ériger un bâtiment comme elle en avait rêvé.

Elle décide donc d'établir sa future résidence dans le faubourg Saint-Germain, qui est alors encore très boisé, loin de ce centre de Paris, qu'elle juge trop médiéval, trop étroit, trop bruyant...

Le modèle du futur palais du Luxembourg est le palais Pitti, à Florence, où la régente a passé son enfance.

Elle pose elle-même la première pierre le 2 avril 1615. Il doit être à l'image de sa puissance et de sa richesse. Le marché de construction est confié à l'architecte **Salomon de Brosse**, puis retiré et rétrocédé au maître maçon **Marin de la Vallée**, le 26 juin 1624, en lui demandant de ne pas lésiner sur les dorures.

Elle s'y installe en 1625 au premier étage de l'aile ouest, avant la fin des travaux. La partie ouest du palais Médicis était réservée à la reine mère et celle de gauche à son fils, le roi Louis XIII.



Vue de la cour du palais du Luxembourg, détail, plume, encre brune, lavis et aquarelle sur papier, anonyme, XVII^e siècle.
© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Michèle Bellot

Une série de toiles avait été commandée à Rubens pour chacun de ces appartements qui devaient former deux cycles, le cycle de la vie de Marie de Médicis, destinée à la galerie de son appartement, et un cycle de la vie d'Henri IV qui n'a pas été terminé (destiné à la galerie du roi). La série consacrée à la reine-mère est aujourd'hui conservée au Louvre.

Le chantier n'est pas achevé en février 1631, lorsque Marie de Médicis est chassée de son cher palais par son propre fils, le roi, et forcée de s'exiler, à Compiègne suite à la « journée des Dupes ».

La journée des Dupes désigne les événements des 10 et 11 novembre 1630 au cours desquels le roi de France Louis XIII réitère contre toute attente sa confiance à son ministre le cardinal de Richelieu, élimine ses adversaires politiques et contraint la reine-mère Marie de Médicis à se recluser dans ses appartements puis s'exiler à Compiègne en février 1631 puis à Cologne.

Marie de Médicis, à sa mort en 1642, lègue le domaine à son troisième fils, Gaston duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Le bâtiment portera alors le nom de « palais d'Orléans ». A sa mort en 1638, il passe par succession à sa veuve, Marguerite de Lorraine et de Bar, puis à sa

filles aînée Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite la *Grande Mademoiselle*, elle le vend à sa sœur cadette, Élisabeth Marguerite d'Orléans, duchesse de Guise en 1660. Celle-ci en fait don au roi Louis XIV, son cousin en 1694.

MARIE DE MÉDICIS INNOVATRICE

Le Palais du Luxembourg fut aussi le moteur d'un projet urbain à la grande échelle. Pour approvisionner la résidence et ses jardins, Marie de Médicis finança la restauration de l'aqueduc d'Arcueil (*un ancien aqueduc romain abandonné, jadis alimenté par les sources de Rungis*) et la construction du premier réseau hydraulique au sud de la Seine.

Avec le Luxembourg, ce réseau fournissait en eau des établissements religieux, des nouvelles maisons et 24 fontaines publiques qui furent construites entre les années 1620 et les années 1640.

Ce réseau, permettait la construction de grandes maisons, soutenant ainsi la croissance de nouveaux quartiers et lançait le développement moderne de la rive gauche.

LE LIEU DE TOUS LES EXCÈS

Le palais du Luxembourg sera le décor de la relation tumultueuse entre la *Grande Mademoiselle*, duchesse de Montpensier, cousine de Louis XIV et femme la plus admirée de son temps, et le duc de Lauzun issu d'une famille désargentée, qu'elle aurait épousé en secret. Plus tard, la fille de Philippe d'Orléans appelé le Régent, Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berry, investira les lieux.

Cette jeune veuve, a hérité de la fortune de feu son époux Charles de France, duc de Berry.

Le palais du Luxembourg devient un lieu de fêtes les plus débridées de la capitale, où l'alcool coule à flots. La duchesse de Berry meurt le 21 juillet 1719 à l'âge de 23 ans, certainement à cause de ses nombreux excès.

LE PREMIER MUSÉE DU MONDE

À l'initiative directeur des Bâtiments du Roi : Charles François Paul Le Normant de Tournehem, le 14 octobre 1750, la galerie royale de peinture du palais est ouverte à l'emplacement même de la galerie de Marie de Médicis, dans l'aile Est du palais. Exposant une sélection des tableaux du Roi à proximité du cycle

MA VISITE AU SÉNAT LE 16 MARS 2022

de Rubens, il s'agit du premier musée d'art ouvert au public en France, *qui préfigura la création du musée du Louvre en 1793*. Deux jours par semaine, les curieux peuvent donc aller admirer une cinquantaine de toiles de maîtres, des Titien, Rembrandt, Raphaël...

Un catalogue d'exposition sera créé pour l'occasion. Cette initiative inédite et particulièrement moderne amorçait un rapprochement entre le pouvoir royal et le peuple.

LE LIEU DE RENCONTRE DE NAPOLÉON ET JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS

Par un édit du mois de décembre 1778, le roi Louis XVI accorde le domaine et le château à Louis-Stanislas-Xavier, son frère, comte de Provence et futur Louis XVIII, à titre d'augmentation d'apanage.

Il est contraint de prendre la fuite sous la Terreur en 1791, le palais du Luxembourg devient « propriété nationale ». Le « Luxembourg » et se transforme alors en prison en juin 1793 où près de 800 personnes sont incarcérées.

La plupart sont des Girondins qui y vivront leurs derniers jours, à l'instar de Georges Danton, Camille Desmoulins ou François Chabot.

Le « Luxembourg » est affecté au Directoire par décision du 18 septembre 1795. Les cinq directeurs s'y installent le 3 novembre 1795, il renaît de ses cendres, retrouvant tous ses fastes.

L'un des principaux directeurs, Paul Barras, y organise d'ailleurs des soirées où tout est permis...

C'est durant l'une d'entre elles qu'il présente sa maîtresse, Joséphine de Beauharnais, au jeune Napoléon Bonaparte. *Le point de départ d'une histoire qui forgera le pays.*

En 1799, la Constitution de l'an VIII instaure le Consulat dans le cadre de la Première République.

Bonaparte, désigné 1^{er} consul, s'installe au Palais du Luxembourg le 15 novembre 1799, certaines salles sont désormais réservées au tout nouveau Sénat conservateur. Le Sénat conservateur, assemblée créée par la Constitution de l'an VIII, s'y installe le 28 décembre 1799.

Le Sénat conservateur sous le Consulat, puis l'Empire (1799-1814), la seconde Chambre finira par destituer son Président, Napoléon, en 1814.

1814, La Chambre des Pairs de la Restauration vers un régime parlementaire à l'anglaise fait de la « Chambre des Pairs » sous la Restauration (1814-1830)

une réplique française de la Chambre des Lords.

Par la suite, il garde sa vocation parlementaire, excepté durant quelques courtes périodes.

En 1828, des essais d'éclairage urbain à gaz hydrogène carburé sont effectués dans l'enceinte du palais.

DE LA MONARCHIE DE JUILLET À LA 3^{ÈME} RÉPUBLIQUE

La Chambre des Pairs de la Monarchie de Juillet

Un roi « bourgeois » s'installe sur le trône. La chambre des Pairs « s'embourgeoise » elle aussi et ressemble à la France de ces années-là : la grande affaire, c'est le développement économique, l'établissement d'une nouvelle classe de notables.

Un nouveau régime est mis en place, défini ainsi par Louis-Philippe : « Nous chercherons (...) un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal ».

Sous la Monarchie de Juillet, le nombre de sénateurs croît sensiblement. Pour permettre à la salle des séances de les accueillir tous, une campagne de travaux est lancée ; il est décidé d'avancer la façade sur jardin.

Décidés en 1836, les travaux sont confiés à l'architecte Alphonse de Gisors et commencés en 1837.

Le palais du Luxembourg est affecté par la suite à toutes les chambres hautes successives :

- Le Sénat du Second Empire (1851-1870) constitue un retour au Sénat Conservateur.
- Le Sénat républicain (1875-1940) suite aux Lois Constitutionnelles de 1875 pour que soit institué en France, qui jouera un rôle important sous la III^{ème} République.

En 1875, avec l'avènement de la III^{ème} République, s'ouvre l'une des pages les plus riches de l'histoire parlementaire française. Puissantes et redoutées, les deux Chambres vont jouer pendant soixante ans un rôle de premier plan, face à un exécutif plus fragile.

La Constitution de 1946 réduit ce rôle, comme le marque symboliquement le nom de « Conseil de la République » donné à la seconde chambre (1946-1958).

Le Sénat de la V^{ème} République (depuis 1958)

Le système institutionnel de la V^{ème} République restitue au Sénat sa place, même si le bicamérisme demeure inégalitaire.

HISTOIRE

Menacé en 1969, le Sénat a finalement trouvé sa place dans les institutions de la V^{ème} République et contribué à leur équilibre, dans une période riche en changements politiques.

LE QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ÉTAT-MAJOR NAZI

En 1940, le palais est occupé par l'État-Major de la Luftwaffe-ouest, ses généraux Erhard Milch puis Hugo Sperrle logeant au Petit Luxembourg.

Le palais est réaménagé pour cette nouvelle affectation militaire (cloisonnement des grandes pièces, réseau de sonneries, nouvelle peinture, etc.), de même que l'hôtel de la Présidence.

L'architecte Marcel Macary est chargé des travaux, s'attachant à ne pas occasionner de dégâts durables pour le palais.

En 1943, un blockhaus est construit dans le jardin du Luxembourg, à l'est du palais : avec 14 mètres de profondeur, il doit comporter 10 galeries d'abri mais seulement sept étaient terminées à la Libération, en août 1944 (connu sous le nom d'« abri Médicis », il sert de nos jours de lieu de stockage).

Avant guerre, un abri de défense passive avait été construit dans les jardins de la Présidence ; il est amélioré et un nouveau est érigé entre la l'hôtel de la Présidence et le musée du Luxembourg.

LE PALAIS DU LUXEMBOURG DE 1944 À NOS JOURS

En 1944, le palais devient le siège de l'Assemblée consultative provisoire.

Il est affecté au Conseil de la République de 1946 et au Sénat de la V^{ème} République depuis 1958.

Le Sénat de la Communauté y a également siégé entre 1958 et 1960.

Depuis 2017, le palais du Luxembourg est en travaux.

Les immeubles des 26 et 36 rue de Vaugirard, qui abritent les bureaux des sénateurs sont vidés pour permettre une démarche HQE (haute qualité environnementale).

Un restaurant libre-service est créé, la salle Clemenceau et l'ancienne chapelle de la Chambre des pairs sont restaurées, cette dernière devant devenir une salle multimédia.

Les travaux visent également à faciliter l'accès des PMR et l'évacuation du public en cas de sinistre.



Bâtiment de 4 000 m² élevé dans la cour d'honneur du palais

LE PETIT HÔTEL DU LUXEMBOURG

L'hôtel initial, appelé Petit Luxembourg, est devenu depuis 1825 la résidence officielle du président du Sénat.



Le bâtiment de droite, appelé aussi hôtel de la présidence, abrite son bureau et ceux de ses collaborateurs, ses salons et sa salle à manger privés.

Le bâtiment de gauche, appelés salons de Boffrand, abrite des salles de restaurant et des salons pour les grandes réceptions organisées par le Président ou par le Sénat dont l'accueil des personnalités étrangères.



MA VISITE AU SÉNAT LE 16 MARS 2022



© Claude Bonte 2022

Monsieur Jérôme Bascher vient nous saluer avant d'entrer dans le bâtiment.

Puis nous empruntons de grands, de très grands couloirs avec beaucoup de portes.

Chaque porte représente un bureau par exemple bureau de poste ou de médecin car le Sénat est une vraie petite ville.

Un couloir nous mène dans la salle du livre d'or. Comme son nom l'indique, elle est toute dorée.

Elle rassemble tout ce qui subsiste de la décoration d'origine du Palais.

En 1817 des peintures et des lambris provenant des anciens appartements de Marie de Médicis, ont été remontés.

La peinture principale du plafond : la reine majestueuse, assise sur des nuages, et recevant des mains de la Paix un faisceau de flèches qu'elle s'apprête à nouer. Des toiles peintes sont placées entre les pilastres.

Sur la cheminée, le buste de Marie de Médicis.



© Claude Bonte 2022



© Claude Bonte 2022



© Claude Bonte 2022

LES LIEUX

Après avoir monté plusieurs étages, nous retrouvons le couloir menant aux galeries d'où le public peut assister aux séances. Voici le moment que tout le monde attend avec impatience la découverte de : **l'hémicycle**.

L'hémicycle comporte deux hémicycles opposés, l'un pour les membres de l'Assemblée et l'autre pour le Président et les secrétaires du Sénat.

LE GRAND HÉMICYCLE

Il y en a en tout 348 fauteuils.

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par quelque 162 000 grands électeurs (*députés, conseillers régionaux/départementaux, maires, etc...*).

Ils représentent les circonscriptions et leur nombre varie donc en fonction de la population. Ils sont élus pour une durée de 6 ans.

Le Sénat est renouvelé de moitié tous les 3 ans.

Il est permanent (indissoluble)

Ils ne sont pas placés n'importe comment car ils doivent obéir à une coutume parlementaire.

Imaginez vous à la place du Président du Sénat, en haut, vous aurez ainsi à votre gauche les groupes d'appartenance politique de gauche, au centre, les groupes du centre et à votre droite les groupes d'appartenance à la droite.

Les premiers bancs au centre sont destinés aux ministres et aux rapporteurs des commissions du débat.

LE PETIT HÉMICYCLE (photo page 10)

D'un diamètre de 9 mètres, le petit hémicycle accueille la tribune du Président, les bureaux des secrétaires et la tribune de l'orateur (*un sénateur qui a demandé la parole, il peut aussi utiliser un micro d'une allée*). L'ensemble est traité en bois d'acajou orné de bronze doré.

Au pied de la tribune de l'orateur, les directions des comptes rendus assurent la prise des débats

Sept statues de marbre réalisées entre 1844 et 1846 sont placées entre les huit colonnes.

Elles représentent des grands législateurs et hommes d'Etat de l'Ancien Régime et de l'Empire (Turgot, d'Aguesseau, Colbert, L'Hospital, Molé, Malesherbes et Portalis).

Parmi toutes les richesses de cette salle, quinze pupitres comportent des médailles commémoratives honorant d'anciens sénateurs tels que Victor Hugo, Georges Clemenceau, Raymond Poincaré, Alain Poher, Edgar Faure...

Les galeries, au dessus des sièges en hauteur, contiennent environ 400 places, elles sont destinées aux personnes qui

souhaitent assister à la séance. La partie la plus à droite du Président est réservée aux journalistes accrédités de la presse parlementaire.

Il existe 3 sortes de votes dans l'hémicycle :

- Le premier : vote «bras levés»
- Le deuxième : vote «assis debout»
- Le troisième : vote à la carte

Le sénateur possède 3 cartes (une rouge, une blanche et une bleue). Il choisit sa couleur et la dépose dans une urne pour ou une urne contre. Elles sont ensuite pesées et vérifiées pour voter la loi.

Un sénateur peut avec cette carte, voter pour tout son groupe. Ce qui explique que les sénateurs ne sont pas obligés à assister aux séances pour voter.

La galerie des bustes est bordée de bustes de grandes figures du XIX^{ème} siècle. Elle garde le souvenir des sénateurs et des hommes politiques célèbres.

C'est un long couloir par où le Président du Sénat passe entre deux haies de gardes républicains et se rend dans l'hémicycle pour l'ouverture de la séance publique.

Normalement, il rentre le dernier dans l'hémicycle.

Petit moment de détente dans un des salons cafétéria, pour une collation où nous retrouvons Monsieur Jérôme Bascher et Monsieur Olivier Pacaud nous rejoint.

LA SALLE DES CONFÉRENCES

Direction la salle des conférences, habituellement, c'est une fourmière car elle est située au centre du Sénat, c'est une pièce principale.



Lieux où les journalistes interviewent les sénateurs.

Longue de 57 mètres et large de près de 11 mètres, la salle des conférences est d'une hauteur entre 11 et 15 mètres.

MA VISITE AU SÉNAT LE 16 MARS 2022



© Claude Bonte 2022



© Claude Bonte 2022

Cette salle, réalisée en 1854, résulte de la réunion de 3 salles du bâtiment d'origine. Elle constitue un très bel exemple de la décoration du Second Empire. Le trône qu'occupait Napoléon 1^{er} lors des séances du Sénat Conservateur est exposé.



© DR

L'ESCALIER D'HONNEUR

La visite se termine par le grand escalier d'honneur qui nous mène sur la cour extérieure. Dans le salon qui précède l'escalier d'honneur, nous pouvons admirer le Jardin du Luxembourg dit le luco.

Construit entre 1800 et 1803, l'escalier d'honneur est composé de 48 marches et d'un palier de repos. Il est décoré de six lions antiques en pierres s'inspirant de lions égyptiens des fontaines de Rome.

La balustrade date du second empire, tandis que le tapis rouge a été mis en place en 1958.

J'ai apprécié de découvrir ce lieu prestigieux, enfant j'habitais à côté du Jardin du Luxembourg, ce bâtiment imposant m'intriguait. Notre guide m'a fait vivre des siècles chargés d'histoire, notre histoire de France.

Texte Claude Bonte et texte extrait du site du Sénat

DES PETITES HISTOIRES

LES PETITS VOILIERS DU JARDIN DU LUXEMBOURG

Depuis plus d'un siècle, le jardin du Luxembourg est le théâtre de nombreuses navigations. Face au somptueux palais abritant le Sénat, au milieu des 25 hectares fleuris un grand bassin octogonal voit flotter sur ses eaux des petits voiliers, propulsés par des enfants aux yeux rieurs.

POURQUOI SURNOMME-T-ON

LE JARDIN DU LUXEMBOURG LE LUCO ?

Le jardin du Luxembourg, est un monument à lui tout seul, au cœur du 6^{ème} arrondissement. Regorgeant de coins plus ou moins secrets, lieu d'art et d'histoire qui a vu passer, sur ses chaises emblématiques : peintres, écrivains, musiciens... et hommes politiques de toutes les époques.

Le **Luco** est l'un des espaces verts les plus appréciés des Parisiens et des touristes.

Pourquoi ce parc du XVII^{ème} siècle, propriété du Sénat, est-il surnommé ainsi ? Est-ce un dérivé, une forme réduite de Luxembourg ?

Pas du tout ! Luco, le surnom familièrement donné au parc par les Parisiens, vient d'une époque bien plus lointaine : les historiens s'accordent à dire qu'il s'agit de l'abréviation de **Lucotitius**, le nom donné au quartier proche du **mont Lucotitius**, l'actuelle montagne Sainte-Geneviève située à l'est du jardin. Ce mot vient lui-même du gaulois **Lucotetia**, qui signifie le « marais » et que l'on rapproche au nom antique de Paris, **LUTETIA** !

LE COMPOSTAGE VA DEVENIR OBLIGATOIRE



AU 1^{ER} JANVIER 2024, LES BACS À COMPOST OBLIGATOIRES POUR CHACUN D'ENTRE-NOUS

Après la fin des emballages en plastique, le développement du vrac, voici le compostage.

À compter du 1er janvier 2024, tous les Français devront posséder un bac à compost à leur domicile ou déposer leurs biodéchets dans les bacs de compost mis à la disposition par les communes dans l'espace public.

TRI À LA SOURCE

Pour assurer le retour à la terre des biodéchets n'ayant pas pu être évités, une étape est centrale : leur tri à la source, c'est-à-dire avant mélange, au moment et à l'endroit où ils sont produits.

La réglementation européenne, la loi anti-gaspillage de 2020 qui en découle, rendent obligatoire la gestion séparée des biodéchets à partir du 31 décembre 2023.

A cette date, l'ensemble des biodéchets, produits par les professionnels et les ménages, devront être triés à la source.

POURQUOI COMPOSTER ?

« Le compostage est un levier majeur pour réduire à la source nos déchets ». Apprendre à gérer nos résidus organiques, c'est comprendre l'intérêt de l'économie circulaire, c'est aussi se reconnecter aux cycles de la nature. Composter, c'est aussi éviter que cette matière précieuse ne

finisse en décharge, enfouie dans le sol ou brûlée dans un incinérateur avec le reste de nos ordures...

QUELLE EST LA FINALITÉ DE CETTE ACTION COLLECTIVE ?

On estime qu'en France chaque habitant jette 85 kilos de biodéchets chaque année.

Or s'ils sont collectés à part, ils peuvent servir de fertilisant naturel pour enrichir les sols.

Ils peuvent aussi être transformés en biogaz qui feront par exemple rouler les bus de transports en commun.

COMMENT COMPOSTER ?

À ce jour, un tiers des Français disposent d'un bac à compost. Soit environ 4 millions de personnes en France ont intégré au quotidien ce processus de transformation des déchets organiques.

Il est temps de vous approprier les techniques !

LE COMPOSTAGE VA DEVENIR OBLIGATOIRE



Comptez 2/3 de déchets humides (épluchures et restes de fruits et légumes, sachets de thé et marc de café, plantes et fleurs fanées, mais aussi restes de repas sans viande...) pour 1/3 de déchets bruns (boîtes d'œufs, papiers compostables, feuilles mortes...). Si vous avez un jardin, vous pouvez installer un grand bac à compost. Ils peuvent être en bois, en aluminium ou en plastique. Pour connaître le type de

composteur qu'il vous faut et sa capacité, faites le calcul de la superficie de votre jardin, 1 m² correspond à 1 litre de capacité du bac à compost, du nombre de personnes parce qu'il faut prévoir 100-150 litres/personne, ainsi que du volume de déchets issus de la cuisine, du potager, de la pelouse, des arbres et des arbustes plantés sur le terrain. La capacité d'un bac varie de 100 à 600 litres.

Plus d'informations : https://www.ccsso.fr/images/12-guide_du_compostage.pdf

Pour commander un composteur : https://www.ccsso.fr/images/ccsso/documents/Commande_composteur.pdf

CHANTILLY LES 15, 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

LE ROCHER DES TRÉSORS – ÉPISODE II

DU GRAND CONDÉ AU DUC D'AUMALE, LE MAGICIEN DE CHANTILLY

Plongez dans un tourbillon de décors majestueux et laissez-vous guider par le duc d'Aumale à travers 200 ans d'histoire. Où les événements historiques s'enchaînent, les grands personnages se croisent entre le Grand Condé et le duc d'Aumale. Un son et lumière grandiose et contemporain qui mêle vidéos époustouflantes, musiques et feux d'artifice ! Présence de comédiens et danseurs, de cavalière virtuose; les décors incroyables se succèdent et l'émotion gagne. On retient son souffle ! On s'émerveille ! On rêve ! Une expérience unique à découvrir en famille ou entre amis !



Réservation : <https://rocher-des-tresors.com/>

Retour sur l'édition précédente : Raray Info N° 57



LE CARNET & ACTIVITÉS À RARAY

LES NOUVEAUX HABITANTS

M^{me} SALGUES DE LA BRANDE

M. LAFFAILLE & Mme TRÉMEREL

M. DUJARDIN

PASSAGE À RARAY DU FRANCE SERVICES ITINÉRANTS



- Jours : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois
- Horaire : 14h30 à 17h45
- Lieux : parking de la mairie



SAMEDI
24 SEPTEMBRE
À 9H00



Venez vous restaurer dans un cadre privilégié !

Au Club House de Raray

Terrasse ouverte à tous

7j/7

En semaine de 8 h 00 à 18 h 30

Le week-end de 8 h 00 à 20 h 00

Infos et réservation : +33 (0)3 44 60 01 94

www.chateauderaray.fr



Aiglon Découverte

Un vent nouveau souffle sur le patrimoine

Informations régulières sur les activités Aiglon sur

www.aiglon-decouverte.com

ou notre page facebook Aiglon

Contactez-nous !



CHÂTEAU DE RARAY

EXCLUSIV

Le Golf du Château de Raray s'étend sur 165 hectares.

TROIS PARCOURS

- 18 trous « La Licorne ». Longueur : 6 145 mètres
- 9 trous « Le Faon ». Ce parcours Pitch & Putt 9 trous
- 9 trous « Le Daguet » Longueur : 2 955 mètres.

ZONES D'ENTRAÎNEMENT

Practice : 60 postes sur gazon et 10 sur tapis.

Putting green, Pitching green



OUVERT TOUS LES JOURS

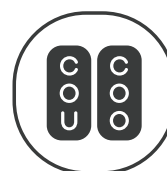
Basse saison

- en semaine : du 1^{er} novembre au 28 février de 8h30 à 17h
- le week-end : de 8h à 17h30 le week end

Haute saison

- en semaine : du 1^{er} mars au 31 octobre de 8h à 18h
- le week-end : de 7h30 à 19h

03 44 54 70 61 - contact@exclusivgolf-raray.fr



Grands Chênes

Vivre une expérience au cœur de la nature

Cabanes de 16 à 35 m² duo ou familiale

Info et réservation : +33(0)3 44 58 39 08

info@cabanesdesgrandschenes.com

www.cabanesdesgrandschenes.com



Commune de Raray.

Venez découvrir l'actualité de Raray

RARAY PRATIQUE

MAIRIE DE RARAY

Heures d'ouverture

Mardi : 14h 00 à 18h 00 et vendredi : 14h 00 à 17h 00

7, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY

Tél : 03 44 54 70 56 - email : mairiederaray@wanadoo.fr

www.raray.fr

LES URGENCES 24H/24

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes
ou malentendantes : 114

*Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations
de détresse. N'en abusez pas.*

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : le 3237 (0,34€/min) oriente vers les
3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

Urgence dentaire : 03 44 23 25 31

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URGENCE

Nuits, week-ends et jours fériés

Composer le 15 pour le médecin de garde.

Après 21 h

Appel de la pharmacie de garde par le médecin de garde.

AGENCE POSTALE À RULLY

9, Grande Rue - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 74 87

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 15h 30 à 18h 30

Le samedi de 10h à 11h 30

SOCIAL

Urgences sociales : 115

Allo enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 44 06 12 60

Hôtel des impôts : 03 44 53 86 86

JOURS DE MARCHÉ

MARCHÉ DE VERBERIE (7,5 km)

Toute l'année le **mercredi** de 8h à 13h30.

Lieux : place du Marché

MARCHÉ DE SENLIS (13 km)

Toute l'année le **mardi**

et le **vendredi** de 8h à 13h.

Lieux : places de la Halle et Henri IV,
rues Odent, Saint-Hilaire, l'Apport au Pain
et Rougemaille.

MARCHÉS ALIMENTAIRES DE COMPIÈGNE (22 km)

Centre-ville le **mercredi** et le **samedi** de 7h à 13h

Lieux : rue Saint Corneille

Les Avenues - Saint-Lazare le **jeudi** de 8h à 12h45

Lieux : place Carnot



COLLECTE DES POUBELLES

RAPPEL : POIGNÉE DES BACS CÔTÉ RUE

DÉCHETS VERTS le **lundi** à sortir la veille à partir de 19h

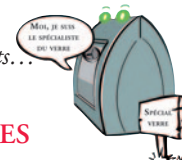
BAC ORDURES MÉNAGÈRES le **mercredi** à sortir pour 14h

BAC JAUNE « TRI SÉLECTIF » le **jeudi** à sortir pour 14h

ENCOMBRANTS **22 septembre** et **22 décembre** à sortir la veille

CONTENEUR À VERRE - CHEMIN D'HULEUX

les bouteilles, les pots (*confitures, cornichons, yaourts...*
sans les couvercles)



10 GESTES ECO RESPONSABLES



DÉCHETTERIES DE : BARBERY-VERBERIE-CREPY-EN-VALOIS

Accessible aux particuliers, horaires annuels :

Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02 - <https://www.smdoise.fr/>



CABINET MÉDICAL À RULLY : 5, la cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY

Docteur VALLIER Olivier - Tél. 03 44 54 04 20

Médecine générale

PETERS Camille - Tél. 07 88 60 86 49

Orthophoniste

BRUNELOT Thérèse - Tél. 06 85 48 64 25

Infirmière

DONGUY Mélanie - Tél. 06 48 73 06 47

Infirmière



RARAY Info - est une publication de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère

Gestion des articles : Claude Bonte & Jean-Raynald Trotin - Photo de couverture : © Claude Bonte

Toute reproduction interdite.

Maquette : ©CHB - © www.amphets.fr - Imprimé par JB Impressions - 60 PLAILLY